

D'après négociations salariales sont en vue

RÉMUNÉRATIONS Travail.Suisse réclame une augmentation moyenne des salaires de 2% afin de compenser la hausse du coût de la vie. L'industrie, frappée par le choc des taxes douanières américaines de 39%, est un cas particulier

ALEXANDRE BEUCHAT

A peine trois semaines après le coup de massue tarifaire de Donald Trump, Travail.Suisse présentait hier ses exigences pour l'automne salarial. L'organisation faîtière exige une augmentation moyenne de 2% en 2026.

«Ces dernières années, les employeurs ont souvent négligé d'adapter les rémunérations à l'augmentation du coût de la vie. D'où un important besoin de rat-trapage. L'économie se porte bien et la plupart des entreprises disposent de la marge de manœuvre nécessaire», a souligné Thomas Bauer, responsable de la politique économique de Travail.Suisse. Il ajoute: «Face à la crise actuelle qui secoue l'économie mondiale, il est plus important que jamais de renforcer la demande intérieure par des hausses de salaire.»

Maintenir le pouvoir d'achat

Après une baisse historique des salaires réels entre 2021 et 2023, la reprise observée en 2024-2025 reste insuffisante, estime Travail.Suisse. Les salaires stagnent quasiment depuis dix ans, tandis que les primes d'assurance maladie et les loyers ne cessent d'augmenter. L'objectif des négociations salariales de cette année reste le maintien du pouvoir d'achat, alors que «la hausse incessante du coût de la vie s'apparente à une spirale infernale», relève Thomas Bauer.

Sans surprise, les revendications varient sensiblement d'un secteur à l'autre. Selon les syndicats, un important retard salarial s'est notamment accumulé dans la santé et dans la construction. «Dans ces deux branches, l'heure est à de vigoureuses hausses de salaire pour garantir le pouvoir d'achat», relève la présidente de Syna Yvonne Feri. Le syndicat réclame des augmentations de 4% dans le secteur de la santé et des

soins et d'au moins 2% dans la construction.

La situation dans l'industrie est particulière. L'imposition de droits douane «arbitraires et exorbitants» sur les exportations suisses vers les Etats-Unis a assombri les perspectives. Ces tarifs de 39% pèsent lourdement sur certains secteurs, comme l'industrie des machines. Syna affirme adapter en permanence ses revendications à la situation dans les différentes branches de l'industrie. Les négociations salariales sont menées de manière décentralisée, «ce qui permet une grande souplesse».

Pour les entreprises de l'industrie des machines qui n'exportent pas aux Etats-Unis, le syndicat pose une revendication salariale de 3,5%. Il demande, par ailleurs, au parlement d'approuver rapidement une nouvelle prolongation du chômage partiel afin de soutenir

les entreprises touchées et de permettre aux employés de conserver leur emploi.

Le service public accuse, lui aussi, un important retard sala-

rial dans de nombreuses branches, estiment les syndicats. Les employés de La Poste, des transports publics ou de l'administration fédérale, touchés par

«des mesures d'austérité extrêmes», ont également besoin d'une revalorisation salariale. Transfair demande des hausses comprises entre 2 et 5%, selon les entreprises. Dans l'hôtellerie-restaurant, un secteur à bas salaires, Hotel & Gastro Union réclame une augmentation générale des salaires minimums, des suppléments pour le travail de nuit et le week-end ainsi qu'une reconnaissance accrue de l'expérience professionnelle.

Si les syndicats ont abandonné leurs revendications «irréalistes» de hausses de 4 à 5% comme les années précédentes, une exigence de 2% reste trop élevée, réagit Marco Taddei, responsable romand de l'Union patronale suisse. Le contexte a changé depuis le coup de massue des droits de douane. «Dans les secteurs touchés de plein fouet

comme l'industrie et l'horlogerie, la priorité est d'empêcher les faillites et de préserver les emplois», fait-il remarquer. Par ailleurs, «l'incertitude généralisée va affecter des branches qui ne sont pas concernées directement par les taxes douanières».

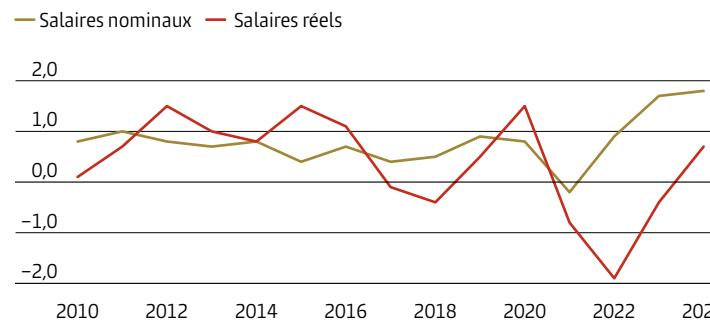
Selon la dernière enquête du KOF, les entreprises s'attendent en moyenne à une croissance des salaires nominaux de 1,3% l'an prochain. Après déduction de l'inflation attendue de 0,5% par le Centre de recherches conjoncturelles de l'EPFZ, les employés bénéficieraient ainsi d'une augmentation réelle d'environ 0,8%. Mais les données ont été collectées avant que les Etats-Unis n'imposent à la Suisse de nouveaux droits de douane de 39%.

«Ces dernières années, les employeurs ont souvent négligé d'adapter les rémunérations à l'augmentation du coût de la vie»

THOMAS BAUER, RESPONSABLE DE LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE DE TRAVAIL.SUISSE

LES SALAIRES RÉELS SONT REPARTIS À LA HAUSSE L'AN DERNIER

Variation annuelle des salaires nominaux et réels* en % depuis 2010



*Salaires réels: salaires nominaux divisés par l'indice des prix à la consommation, donc corrigés par l'inflation
Graphique: Le Temps | Source: OFS

La population active occupée est en hausse

EMPLOI En Suisse, l'effectif total a progressé de 0,6% au deuxième trimestre. Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail a, lui, crû à 4,6%

AWP

Le nombre d'actifs occupés en Suisse a progressé au deuxième trimestre de 0,6% sur un an, s'établissant à 5,36 millions de personnes. L'effectif s'est accru de 0,4% chez les hommes et de 0,8% chez les femmes, a précisé hier l'Office fédéral de la statistique (OFS). Le nombre d'actifs occupés en équivalents plein-temps (EPT) a augmenté de 0,5% entre le deuxième trimestre 2024 et le deuxième trimestre 2025. Après correction des variations saisonnières, le nombre d'actifs occupés est resté pratiquement inchangé à 5,371 millions et le nombre d'EPT a diminué de 0,1% par rapport au 1er trimestre 2025.

Entre les deuxièmes trimestres 2024 et 2025, le nombre d'actifs occupés étrangers

s'est étoffé de 2,3%, à 1,873 million, alors qu'il a diminué de 0,3% à 3,49 millions pour les Suisses. Entre avril et fin juin, les statisticiens de la Confédération ont recensé 237000 personnes au chômage selon la définition du BIT, soit 34000 de plus qu'une année auparavant. Elles représentaient 4,6% de la population active, contre une proportion de 4% douze mois auparavant.

Progression du chômage des jeunes

Corrigé des variations saisonnières, le taux de chômage a augmenté en l'espace de trois mois à 4,9%, contre 4,5%. Par rapport au même trimestre de l'année précédente, le taux de chômage a diminué de 5,9 à 5,8% au deuxième trimestre 2025 au sein de l'Union européenne (UE) et de 6,3 à 6,1% dans la zone euro. L'OFS fait part d'une augmentation sur un an du taux de chômage des jeunes (de 15 à 24 ans) au sens du BIT de 5,9 à 7,6%. L'UE et la zone euro ont quant à elles affiché un repli de 14,7 à 14,6% et de 14,4 à 14,0%, respectivement.

Le taux de chômage au sens du BIT a augmenté tant chez les hommes (de 3,8 à 4,6%) que chez les femmes (de 4,2 à 4,6%). Il a augmenté chez les 25-49 ans (de 3,9 à 4,9%) et diminué chez les 50-64 ans (de 3,7 à 3,5%). A fin juin, l'effectif des chômeurs de longue durée au sens du BIT (un an ou plus) s'est fixé à 81 000, soit 6000 de plus qu'au deuxième trimestre 2024. Leur part dans l'ensemble des chômeurs a diminué de 37,2% à 34,2%. La durée médiane du chômage s'est réduite, passant de 242 à 188 jours.

La part de la population active occupée travaillant à temps partiel s'est élevée à 38,9% à l'issue de la période sous revue, soit 1,899 million de personnes (+16000 sur un an). Parmi celles-ci, 277 000 étaient en sous-emploi, c'est-à-dire qu'elles souhaitaient travailler davantage et étaient disponibles à court terme pour le faire. Le taux de sous-emploi s'est élevé à 5,4% au deuxième trimestre 2025, un chiffre en hausse sur douze mois (5,3%). ■

«Les salaires réels devraient à nouveau augmenter, ce qui montre le sens des responsabilités des entreprises, contrairement qu'affirment les syndicats. La période de baisse des salaires réels due au covid était exceptionnelle, relève Marco Taddei. Mais il faut sans doute s'attendre à une hausse nominale inférieure à 1,3% en raison du choc douanier.» ■